

# (Des)encuentros ethnographiques : les aléas d'une recherche en « terrain miné » de risques en contexte autochtone au Guatemala

Marie-Dominik Langlois

Volume 34, Number 1, 2025

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1118772ar>  
DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1911>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

## ISSN

1493-8871 (print)  
2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Langlois, M.-D. (2025). (Des)encuentros ethnographiques : les aléas d'une recherche en « terrain miné » de risques en contexte autochtone au Guatemala. *Revue Organisations & territoires*, 34(1), 32–49.  
<https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1911>

## Article abstract

This article analyzes the ethical and methodological issues regarding the application of research methods in Indigenous contexts in mined fields (Albera, 2001) in the Global South. By addressing refusals of access and ethnographic (des)encuentros (missed encounters), this article seeks to grasp the precarious conditions of mined fields in Mesoamerican Indigenous territory, characterized by asymmetries between actors as well as between interlocutors and the ethnographer. It also examines how field refusals of access can contribute to reevaluating the research object and approach, in this case shifting from a collaborative research project to an engaged ethnographic approach. This article concludes that research in Indigenous social minefields (Rodríguez-Garavito, 2011) requires the ethnographer to adopt values of respect, reciprocity, and relationality towards their interlocutors in the field to be attentive to the power dynamics, privileges, and constraints that they experience. To achieve this, the ethnographer must design the research flexibly so as to build a trusting relationship over time and to demonstrate humility, openness, and active listening.

© Marie-Dominik Langlois, 2025



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

é  
erudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## DOSSIER

## *(Des)encuentros* ethnographiques : les aléas d'une recherche en « terrain miné » de risques en contexte autochtone au Guatemala

Marie-Dominik Langlois<sup>a</sup>DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1911>

**RÉSUMÉ.** L'article analyse les enjeux éthiques et méthodologiques sur l'application de méthodes de recherche en contexte autochtone en terrain miné (Albera, 2001) au Sud. En abordant des refus du terrain et des *(des)encuentros* (rendez-vous manqués) ethnographiques, cet article cherche à saisir les conditions précaires des terrains minés en territoire autochtone mésoaméricain, caractérisé par des asymétries entre les acteurs, mais aussi entre les interlocuteurs et l'ethnographe. Il se penche aussi sur comment les refus du terrain peuvent contribuer à revoir l'objet et la démarche de recherche, dans ce cas en passant d'un projet de recherche collaborative à une démarche d'ethnographie engagée. L'article conclut que la recherche dans un champ de mines social (Rodríguez-Garavito, 2011) autochtone requière l'adoption des valeurs de respect, de réciprocité et de relationalité par l'ethnographe envers ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain afin d'être attentif aux rapports de pouvoir, aux privilèges et aux contraintes que ceux-ci expérimentent. Pour ce faire, l'ethnographe est appelé à concevoir sa recherche de façon souple afin de construire une relation de confiance dans le temps et de faire preuve d'humilité, d'ouverture et d'écoute.

**Mots clés :** Recherche autochtone, refus ethnographique, malentendu, réflexivité, terrain miné

**ABSTRACT.** This article analyzes the ethical and methodological issues regarding the application of research methods in Indigenous contexts in mined fields (Albera, 2001) in the Global South. By addressing refusals of access and ethnographic *(des)encuentros* (missed encounters), this article seeks to grasp the precarious conditions of mined fields in Mesoamerican Indigenous territory, characterized by asymmetries between actors as well as between interlocutors and the ethnographer. It also examines how field refusals of access can contribute to reevaluating the research object and approach, in this case shifting from a collaborative research project to an engaged ethnographic approach. This article concludes that research in Indigenous social minefields (Rodríguez-Garavito, 2011) requires the ethnographer to adopt values of respect, reciprocity, and relationality towards their interlocutors in the field to be attentive to the power dynamics, privileges, and constraints that they experience. To achieve this, the ethnographer must design the research flexibly so as to build a trusting relationship over time and to demonstrate humility, openness, and active listening.

**Key words:** Indigenous research, ethnographic refusal, misunderstanding, reflexivity, mined field

<sup>a</sup> Chercheuse postdoctorale, Institut national de recherche scientifique

## Introduction

En raison d'injustices épistémiques rencontrées lors de recherches portant sur les peuples autochtones<sup>1</sup>, le champ des études autochtones et les milieux de pratique – en commençant par les propres organisations autochtones – en Amérique du Nord encouragent de plus en plus les chercheurs et chercheuses à avoir recours à des méthodes de recherche collaborative et à développer des protocoles de recherche avec des partenaires autochtones sur leur territoire ou leur territoire de vie. Cette démarche s'inscrit en lien avec la décolonisation de la recherche, qui cherche à créer un espace pour les savoirs et systèmes de pensées autochtones au sein de la recherche.

Cependant, très peu d'études portent sur des démarches similaires appliquées en contexte autochtone en Amérique latine. Pourtant, la population autochtone de cette sous-région est nettement supérieure en termes bruts, soit près de 55 millions (8,5 % de la population totale) selon l'Organisation internationale du travail, par rapport à 1,8 million de personnes au Canada (5 % de la population) selon le gouvernement du Canada et à 5,2 millions (1,7 %) aux États-Unis.

Cet article traite des difficultés à appliquer les principes de recherche en contexte autochtone développés en Amérique du Nord sur un terrain de recherche en Amérique latine. Il s'appuie sur une étude de cas d'une recherche avec le Parlement xinka, une organisation autochtone représentant les communautés xinkas dans les départements de Santa Rosa, Jutiapa et Jalapa, dans le sud-est du Guatemala. La population xinka est estimée à 264 167 personnes, soit 1,77 % de la population totale du pays de 14,9 millions, tandis que tous les peuples autochtones représentent 43,75 %, soit 6,5 millions selon les chiffres officiels.

En raison du processus de résistance qu'il mène depuis 2010 contre une mine d'origine nord-américaine, le Parlement xinka est régulièrement approché par des organisations de la société civile guatémaltèque ou de la solidarité internationale (notamment d'Amérique du Nord et d'Europe) et par des chercheurs guatémaltèques et nord-américains. Un climat de méfiance, notamment envers les étrangers et les personnes extérieures aux communautés, s'est également développé au sein de certaines communautés xinkas à cause de la tension liée à la conflictualité sociale entre les détracteurs de la mine et les promoteurs de celle-ci.

Croisant le champ des méthodologies relatives aux études autochtones avec les études ethnographiques et les études portant sur l'extractivisme, l'article analyse trois moments ethnographiques ayant présenté des difficultés quant à l'élaboration d'une recherche collaborative dans un contexte autochtone au Sud, de surcroît s'agissant d'un terrain miné à plusieurs égards, au sens donné par Albera (2001) l'anthropologue Dionigi. L'article conclut que, à défaut de pouvoir mettre en pratique les dispositions recommandées quant à la recherche avec les peuples autochtones, les chercheurs et chercheuses peuvent adopter des comportements et valeurs qui en respectent l'essence.

## 1. Méthode

L'article s'appuie sur une approche réflexive comprise comme un processus de prise de conscience critique de soi, de réflexivité et d'ouverture au défi (Smith, 1999) et s'appuyant sur les concepts d'équivoque (Viveiros de Castro, 2004), de *desencuentro* (Aldama, 2013) et de malentendu productif (de Pury, 1998; La Cecla et collab., 2002; Papinot, 2007; Mörike, 2016) pour analyser des moments ethnographiques et méthodologiques d'une recherche ayant reposé sur une démarche empirique inductive et exploratoire portant sur le conflit social opposant les Xinkas à la mine Escobal.

La recherche repose sur une méthodologie communément utilisée en anthropologie, l'analyse itérative, qui combine simultanément la collecte de données et leur codage en catégories, en adaptant les

catégories et les analyses dans un va-et-vient entre ces différentes étapes. Selon l'approche sociologique, la construction de l'objet a suivi le modèle de la théorie ancrée (*grounded theory*) formulée par Barney Glaser et Anselm Strauss (2010), pour qui « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie, mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufmann, 2011, p. 22). Ainsi, plutôt que d'effectuer la recherche à partir d'un modèle sociologique traditionnel, basé sur une hypothèse préétablie, l'objet de la recherche s'est construit progressivement à partir des observations et des données issues du terrain, à la manière d'un anthropologue.

La recherche a compté sur quatre séjours terrain depuis 2014, combinant un total de 19 mois au Guatemala. La chercheuse a mené 44 entretiens semi-dirigés et discussions informelles auprès de 13 organisations. En ce qui concerne plus précisément le sujet de faire de la recherche avec les Xinkas, 15 leaders provenant de 7 communautés membres du Parlement xinka ont été rencontrés en lien avec les événements discutés dans cet article.

## 2. Cadre théorique : Justice épistémique, éthique de la recherche en contexte autochtone et décolonisation de la recherche

Au cours des 20 dernières années, de nombreuses critiques ont été apportées à la recherche en milieu autochtone et, plus largement, auprès de groupes catégorisés par des problèmes sociaux partagés. La chercheuse d'origines néhiyaw et saulteaux Margaret Kovach (2015) souligne que, depuis le siècle des Lumières, la pensée moderne s'est définie par une célébration de la science, du raisonnement scientifique par la pensée rationnelle, de la vérité universelle, de l'individualisme et du positivisme, en plus de s'imposer comme « normalité » en tant que monopole épistémologique, créant ainsi un métadiscours légitimant « la » vérité, qui reproduit l'exclusion de certains groupes sociaux, dont les peuples autochtones, aux marges de la société. Ainsi, la pensée occidentale a participé à la répression des savoirs autochtones ou subalternes ou de ce que l'éducatrice d'origine mi'kmaq Marie Battiste (1998) nomme l'*impérialisme cognitif*, par lequel un groupe privilégié discrédite un système de connaissances et de valeurs pour valoriser le sien et pour l'imposer comme unique, légitime et universel.

Il se dégage de la littérature une affirmation croissante quant à la nécessité que les études « sur » les personnes enquêtées puissent faire participer celles-ci à la recherche les concernant. On peut regrouper ces critiques en deux ordres.

D'abord, il y a les critiques d'ordre méthodologique, qui affirment que les méthodes de recherche conventionnelles entretiennent un rapport de pouvoir quant au savoir entre les personnes effectuant la recherche, celles enquêtées (l'objet de son étude) et les résultats de la recherche. Devant ce constat, ces critiques recommandent l'utilisation de diverses approches méthodologiques, dont la restitution de la recherche ainsi que les méthodologies participatives, collaboratives, de coconstruction ou de transformation sociale, ou encore celles dites « autochtones ». Ces approches visent à décloisonner la relation de recherche et à construire les connaissances de façon plus horizontale. Cependant, elles ne remettent pas en question le lieu de production du savoir, c'est-à-dire l'institution de recherche dans son ensemble. C'est à cet enjeu que cherche à répondre le champ des études critiques autochtones.

D'ordre épistémologique, il met en lumière la subordination et la répression des savoirs autochtones par l'impérialisme occidental. Pour se libérer de cette violence épistémologique, ces critiques appellent à la décolonisation de la pensée et des pratiques, ce qui passe par la revalorisation des traditions autochtones ainsi que par la revendication d'ontologies distinctes.

Certaines approches méthodologiques sont plus propices à l'adoption de pratiques de justice cognitive (Piron, 2014) au service des actrices et acteurs locaux et à leur participation dans la création des savoirs.

Couture et ses collègues (2007) soulignent que les approches participatives se rejoignent dans leur volonté de relier théorie et pratique en prenant en compte la voix des personnes participantes ainsi que leur désir de changement social. Elles se caractérisent par un fondement épistémologique qui rejette un rapport hiérarchique au savoir et à sa production en reconnaissant un rôle central des acteurs et actrices du terrain et des gens des milieux de pratique. Toutefois, adopter une attitude plus horizontale face à la recherche ne signifie pas que les rôles soient confondus : dans la recherche collaborative, on reconnaît et met en valeur les expertises des milieux de pratique afin de coconstruire de nouvelles connaissances théoriques et pratiques.

Didier Fassin (2008b) souligne la double responsabilité qui relève de l'ethnographie et qui peut s'étendre plus largement aux études comptant sur un terrain de recherche. Elle est d'abord épistémologique puisque cette responsabilité touche à l'objectivité scientifique, mais elle est aussi politique en raison de son approche envers les personnes participant à la recherche. En outre, cette responsabilité est influencée par la position sociale des personnes qui mènent la recherche. Par conséquent, des perceptions différentes quant à cette responsabilité peuvent surgir et se transformer en conflits. Ces derniers ne constituent pas des accidents de parcours, soutient Fassin, mais sont plutôt représentatifs de l'aporie fondamentale de la relation des chercheurs et chercheuses envers leur discipline et celle par rapport à leurs engagements.

Cela soulève la question des inégalités de pouvoir et de savoir. S'inspirant des études sur le genre et de celles postcoloniales abordant « la question du retour et de la légitimité à parler à la place et pour les autres » (p. 141), Csupor et Ossipow (2012) postulent qu'une recherche ne doit pas renforcer l'asymétrie entre les acteurs et actrices du terrain et qu'elle doit de surcroît donner une voix aux personnes plus marginalisées.

Dans un contexte caractérisé par des relations de pouvoir construites autour des notions de race, de genre et même de géopolitique comme le sont les milieux autochtones, les chercheurs et chercheuses autochtones ont développé différentes approches pour décoloniser le milieu de la recherche. La décolonisation se présente comme un projet à long terme qui passe par la déconstruction des structures coloniales ainsi que de leurs effets sur les valeurs et normes qui encadrent la recherche (Smith, 1999).

Dans son ouvrage phare *Decolonizing methodologies*, la chercheuse maorie Linda Tuhiwai Smith (1999) affirme que la recherche autochtone doit nécessairement être liée aux politiques de décolonisation, au mouvement contemporain des peuples autochtones et à l'autodétermination comme objectif politique et de justice sociale. Les sujets de recherche abordés incluent à la fois les méthodologies et pratiques, tout comme les processus de guérison, de transformation et de mobilisation, alors que les échelles passent de locale à régionale et à mondiale.

Smith (1999) suggère deux voies pour mettre en œuvre le programme de recherche autochtone. Premièrement, il peut se développer par le biais de projets collaboratifs d'action communautaire issus localement en fonction des savoirs et expériences des individus pour répondre à des problèmes spécifiques. Ensuite, à une autre échelle, la recherche autochtone peut agir sur le plan institutionnel afin de créer des espaces pour la communauté scientifique autochtone, pour la formation de sa relève et pour la dissémination de ses recherches à des publics autochtones.

La décolonisation de la recherche met l'accent sur les processus et vise ultimement le changement du statut des Autochtones, passant d'objet d'étude à celui de chercheurs et chercheuses. Ce renversement de position comporte nécessairement des implications sur les plans de la méthodologie et de l'épistémologie. Il ne suffit plus, selon Smith (1999), de s'interroger sur les présupposés des théories; il faut plutôt se demander si une recherche est pertinente, si elle bénéficiera plus à la communauté qu'aux chercheurs et chercheuses, et ce, tout en restant à l'affût des impacts négatifs potentiels. Pour l'anthropologue et membre de la nation gitxaala Charles Menzies (2001), la recherche non autochtone en milieu autochtone doit obéir aux principes de

dialogue, de consultation, de mixité des équipes de travail et de collaboration à toutes les étapes du processus : l'important est de cesser de subordonner les savoirs autochtones et de faire participer les Autochtones aux décisions les concernant.

En outre, d'autres enjeux peuvent survenir et ajouter de la complexité à la recherche en milieu autochtone.

### 3. Problématique

#### 3.1 Recherche en terrain miné ou champ de mines social autochtone

L'anthropologue Dionigi Albera (2001) parle des « terrains minés » en faisant référence aux multiples dangers qui ponctuent le travail de recherche ethnographique. Dangers physiques, lorsqu'il est question d'observer des événements tumultueux, mais surtout ceux relevant de la violence symbolique, que l'ethnologue vit dans son for intérieur comme une tension dominée par l'ambivalence.

Le juriste Cesar Rodríguez-Garavito (2011) utilise l'expression *social minefield* (champ de mines social) pour faire référence aux territoires et aux dynamiques d'interactions sociales produites dans les conflits sociaux sur les mines. Il s'agit de véritables champs au sens sociologique qui se construisent autour de visions concurrentes sur l'usage des ressources du sous-sol et de la surface du territoire. L'économie extractiviste transforme les territoires en enclaves qui constituent des champs de mines sociaux caractérisés par des relations de pouvoir inégales entre les compagnies et les communautés, ainsi que par une présence limitée de l'État. Il s'agit de champs de mines en raison du haut niveau de risque qui les caractérise, où les relations sociales sont chargées de violence et où tout faux pas peut avoir des conséquences mortelles (Rodríguez-Garavito, 2011).

Faire de la recherche en terrain miné a des implications sur le plan méthodologique, ce qui requiert de constamment faire preuve de prudence, de surcroît lorsqu'il s'agit d'un terrain transnational, puisqu'il appelle à penser en dehors des frontières traditionnelles, car les choix faits dans la recherche peuvent produire des effets transnationaux inattendus. Comment faire de la recherche dans un terrain miné de risques et d'inégalités de pouvoir entre les protagonistes d'un conflit social de même qu'entre les interlocuteurs et la chercheuse?

#### 3.2 Au Canada

Au Canada, la littérature et les organismes de recherche veillent à user de méthodes collaboratives pour des projets en contexte autochtone, notamment à développer des protocoles de recherche avec les organisations autochtones afin de leur reconnaître une participation active dans la recherche. L'institutionnalisation des comités éthiques dans les pays d'influence anglo-saxonne<sup>2</sup> comme le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada et même l'Afrique du Sud (Fassin, 2008b) encadre la recherche sur les sujets humains autour de trois principes érigés par le rapport Belmont : 1) le respect des personnes (consentement éclairé); 2) la bienfaisance (prise en compte des risques et des avantages que comporte la recherche pour les personnes enquêtées); et 3) la justice (relative à la sélection des sujets) (NCPHSBBR, 1979, cité dans Fassin, 2008b).

La recherche impliquant des êtres humains est encadrée par l'*Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC 2) (Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche, 2022). Cet énoncé consacre un chapitre à la recherche impliquant les peuples autochtones du Canada, soit les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada<sup>3</sup>.

Se basant sur les principes de respect, de dialogue et de collaboration, le chapitre 9 reconnaît l'importance de prendre en compte les conceptions du monde des peuples autochtones à toutes les

étapes de la recherche. On y conçoit la participation de la communauté à la recherche comme une relation de collaboration et d'interaction entre des chercheurs et chercheuses et des communautés autochtones. On reconnaît donc que les codes de pratique de recherche autochtone font état d'une éthique élargie qui s'étend aux sujets humains et non humains.

Concernant la notion du bien-être, elle couvre également la communauté et sous-tend la promotion des droits, des responsabilités et des intérêts collectifs, de même que la culture et l'identité. En ce qui concerne la justice, elle fait référence surtout aux abus du passé et présents, de même qu'aux déséquilibres de pouvoir.

Se déclinant en 22 articles, l'énoncé politique énumère une série de pratiques de recherche à mettre en place concernant les trois principes de recherche sur les êtres humains dans une approche respectueuse des peuples autochtones. Parmi les éléments les plus pertinents, il souligne la valorisation de la prise de décision collective en complément du consentement individuel, qui prend la forme d'une obligation des chercheurs et chercheuses d'obtenir la participation de la communauté. Il soutient que la nature et le degré de la participation doivent être déterminés entre les parties, et que les attentes et obligations qui en découlent soient intégrées à une entente ou à un protocole de recherche.

L'EPTC 2 invite les chercheurs et chercheuses à solliciter la participation des dirigeants et dirigeantes officiels de la communauté impliquée par la recherche, et ce, dès le moment de l'évaluation éthique du projet, de même que la participation d'organismes et de communautés d'intérêt comme partenaires de la recherche ainsi que des individus non affiliés à des groupes. Il convoque au respect des coutumes et codes de pratique communautaires et à ce qu'ils soient intégrés dans les ententes de recherche. Cela peut prendre la forme de restrictions sur la diffusion de certains savoirs traditionnels ou encore de limitations sur l'observation participante.

À cela s'ajoute l'obligation de solliciter l'évaluation éthique du projet à la fois par les comités d'éthique d'établissement de recherche et ceux autochtones. Ces comités devront également être informés du plan de participation de la communauté à la recherche accompagnant l'entente de recherche préliminaire, laquelle sera accompagnée de lettres écrites d'autorités locales. Pour sa part, l'entente de recherche cherchera à clarifier les attentes, engagements et responsabilités des parties en abordant les aspects suivants : objet de la recherche; dépenses associées au projet et prise en charge; recrutement des participants et participantes; collecte des données et accès à celles-ci; protection éthique du consentement individuel et méthode (écrite ou orale); participation de la communauté et prise de décision; partage des bénéfices; évaluation du projet; mise à jour de l'entente; analyse et interprétation des résultats; détenteurs et détentrices des connaissances; restrictions à certaines connaissances ou certains publics; coauteurs et coauteures; et diffusion des résultats.

Le chapitre 9 définit deux méthodes : collaborative, pour qui la recherche s'effectue entre collègues partageant leur expertise; et participative, qui se démarque par la participation active des participants et participantes aux étapes cruciales du projet. Il suggère plusieurs points à aborder dans l'entente de recherche, dont les bénéfices pour les parties (p. ex., formation et embauche locale, reconnaissance des contributions, accès aux résultats, partage du financement et des dépenses, renforcement des capacités de recherche). Il reconnaît le rôle des personnes âgées comme détentrices de savoir et soulève l'importance de les intégrer dans les étapes de la recherche.

Enfin, l'énoncé politique précise qu'il porte sur les peuples autochtones au Canada, tout en ajoutant qu'il pourrait être utile dans le cadre de recherche impliquant des peuples autochtones dans d'autres pays. Il recommande néanmoins de demander conseil localement avant d'appliquer la politique dans un tel contexte.

### 3.3 Au Guatemala

Au Guatemala, bien que les Autochtones représentent près de la moitié de la population, il n'existe pas de lignes directrices émises par un conseil de recherche national spécifiques à la recherche en milieu autochtone visant à respecter les savoirs et modes de gouvernance locaux.

Dans le sud-est du pays, un mouvement d'opposition à l'exploitation minière a émergé à la fin des années 2000 à la suite du développement du site minier Escobal dans la municipalité de San Rafael Las Flores. Le mouvement regroupe des résidents et résidentes qui voient d'un mauvais œil ce type de développement nouveau dans la région, craignant ses impacts sur le mode de vie local, sur l'environnement, sur la santé, sur la production agricole sur la vie collective. Depuis une quinzaine d'années, les habitants et habitantes se mobilisent pour revendiquer leur droit à la consultation selon quatre différentes modalités (droit coutumier autochtone, droit municipal, droit international et droit national) et sont appuyés par une variété d'organisations locales, nationales et internationales.

Cette région du Guatemala a été jusqu'à très récemment considérée comme *ladina*, c'est-à-dire non autochtone. Cependant, un processus de (ré)affirmation de l'identité xinka s'y développe depuis la fin des années 1990. Parmi les principaux groupes qui coordonnent les actions à la fois du mouvement d'affirmation autochtone et celui d'opposition à la mine se trouve le Parlement xinka.

Celui-ci représente aujourd'hui une vingtaine de communautés xinkas présentes dans les trois départements du sud-est (Santa Rosa, Jalapa et Jutiapa). Il est dirigé par une *junta directiva* (conseil de direction), qui veille au respect de la mission du Parlement d'être l'interlocuteur du peuple xinka, de ses communautés et de ses organisations. Tout au long du conflit social, les dirigeants du Parlement xinka ont été régulièrement la cible d'actes d'intimidation (Aguilar-Støen et Sveinsdóttir, 2022), passant de menaces verbales à des attaques physiques, à des accusations ou à des arrestations, en raison de leur activisme contre la mine. Cela a contribué à générer un climat de méfiance dans les communautés xinkas, notamment envers les étrangers.

Dans ce qui suit, je présenterai quatre de mes entrées au Parlement xinka qui mettent en évidence les principaux défis rencontrés lors de tentatives à mettre en pratique les recommandations contenues dans l'EPTC 2 dans le « champ de mines social » autochtone que constitue le conflit social autour de la mine Escobal mettant en scène les membres du Parlement xinka.

## 4. Cas d'étude : Les Xinkas et le conflit social sur la mine Escobal au Guatemala

Comme mentionné, les communautés xinkas sont au cœur d'un mouvement régional d'opposition à l'exploitation minière dans la région du sud-est du Guatemala depuis les années 2010. Le Parlement xinka a joué un rôle important dans la mobilisation depuis 2013 et s'est transformé en organisation principale du mouvement de résistance à partir de 2017. Fondé en 2002, le Parlement représentait 10 communautés xinkas à ses débuts; il en représente aujourd'hui 24. L'appartenance xinka au pays s'est aussi développée de façon fulgurante : le recensement de 2002 évaluait la population xinka à 16 214, alors que celui de 2018 l'estimait à 264 167, soit 16 fois plus que le précédent. Certains dirigeants xinkas jugent que les chiffres officiels demeurent toutefois en deçà de la réalité, qu'ils évaluent à 500 000 individus : « Hier, un Allemand a dit qu'il était venu ici il y a 10 ans et qu'on lui avait dit alors qu'il n'y

avait que quelque 500 Xinkas. Nous ne sommes pas 500, nous sommes un demi-million » (Entretien, 19 novembre 2014, communauté Santa María Xalapán, Jalapa).

## 5. Démarche terrain : Un terrain miné aux asymétries multiples

### 5.1 Premier séjour : des conditions d'accès risquées

Mon premier séjour sur le terrain dans la région du sud-est du Guatemala a débuté à l'automne 2014. L'année précédente avait été chargée en conflictualité dans la région à propos de la mine Escobal. Le 27 avril 2013, le chef de la sécurité privée de Minera San Rafael (à l'époque, filiale de l'entreprise canado-américaine Tahoe Resources) avait ordonné des attaques contre des habitants qui protestaient contre la mine. Une semaine après, le gouvernement avait décrété l'état de siège dans quatre municipalités comptant une forte opposition à la mine et une présence xinka, en déployant des milliers d'effectifs des forces de l'ordre et en suspendant nombre de libertés civiles. Plusieurs leaders communautaires étaient visés par des mandats d'arrêt, une pratique relevant de la criminalisation de la protestation<sup>4</sup> qui cherchait à dissuader l'opposition locale à la mine.

J'arrivais donc au Guatemala dans une période marquée par des relations tendues entre le Parlement xinka, l'administration en place (sous la présidence de l'ancien général Otto Pérez Molina) et les gestionnaires de la mine. À cette époque, plusieurs mines financées par des investissements canadiens faisaient l'objet d'une résistance active de la part de nombreuses communautés autochtones au Guatemala ainsi que de fortes critiques à l'international. Le Canada perdait son image bienveillante de promoteur des droits de la personne en raison de « l'appui indéfectible aux entreprises extractives se réalis[ant] au détriment des populations touchées et des organisations de la société civile qui s'opposent à ces entreprises » (Anzueto, 2014, p. 620).

J'ai été mise en contact, par l'entremise de l'organisation américaine d'accompagnement international Network in Solidarity with the People of Guatemala (NISGUA)<sup>5</sup>, avec Pedro<sup>6</sup>, le coordonnateur du Parlement xinka, qui coordonnait également à l'époque la Comisión Diocesana de Defensa de la Naturaleza (CODIDENA)<sup>7</sup>, une organisation environnementale liée à l'église de Santa Rosa. À la suggestion de Pedro, nous nous sommes rencontrés dans un café du centre historique de la capitale, où il m'a raconté avec fougue comment était né l'intérêt pour la culture xinka dans la région, quelques années après la signature au pays des Accords de paix en 1996. Il m'a informée que les membres des communautés étaient très réservés au sujet de l'identité xinka, mais qu'ils semblaient de plus en plus enclins à parler de leur culture à des personnes extérieures à leur communauté.

Le Parlement xinka est un organe représentatif. Chaque communauté-membre élit un délégué pour la représenter à cet organe. Le conseil de direction (junta directiva) est composé de personnes non rémunérées qui gèrent les affaires du Parlement et qui sont appuyées par une équipe d'employés et employées dont le nombre augmente régulièrement, grâce à l'appui de la coopération internationale, pour le développement administratif de l'organisation.

Lors de notre rencontre, Pedro m'a informée de la prochaine élection au conseil. Il m'a suggéré d'envoyer mon document présentant la recherche et le formulaire de consentement, puis de présenter ma demande une fois que les nouveaux élus seraient entrés en poste. Par la suite, il m'aiderait à faire le lien avec la nouvelle junta et à identifier des personnes à interviewer. Entre-temps, il m'a invitée à observer d'autres activités, comme l'élection du conseil de direction de la communauté xinka de Santa María Xalapán du département de Jalapa.

En janvier 2015, soit plus de deux mois après ma rencontre avec Pedro, j'ai été convoquée au siège du Parlement xinka pour présenter ma demande. J'avais affaire à une *junta* entièrement renouvelée. J'ai remis un feuillet recto verso résumant mon idée de recherche, à savoir analyser la revitalisation de l'identité xinka en lien avec la résistance à la mine Escobal, puis j'ai présenté un résumé oral. Un des membres de la *junta*, représentant la communauté de Santa Maria Xalapán, a manifesté son inquiétude :

Nous, nous savons que vous êtes de confiance. Mais si les gens des communautés nous voient avec vous, une « canche » [une Blanche], une étrangère, ils vont penser que nous sommes en train de les trahir et de signer un accord avec la mine. Nous ne voulons pas prendre le risque.

Des représentants d'autres communautés avoisinant la mine ont emboîté le pas. Nous avons mis fin à la rencontre en invitant les représentants qui le souhaitaient à me contacter pour coordonner une visite dans leur communauté ou une entrevue au siège du Parlement. Députée, j'ai parlé de l'issue de ma rencontre à Pedro, qui s'est exclamé : « Mais tu es déjà allée à Xalapán sans problème ! » Nous en sommes restés là : la *junta* est l'autorité et les autorités xinkas savent ce qui leur convient.

Les « terrains à risque », souligne l'anthropologue Sylvain Batianga-Kinzi (2014), peuvent être problématiques du fait d'un « contexte socio-politique incertain, conflictuel ou dangereux » (paragr. 1) et des enjeux de sécurité pour l'ethnographe ou les personnes enquêtées. Ces risques peuvent se traduire par des difficultés d'accès au terrain et requièrent de la part de l'ethnographe de faire preuve de prudence, de flexibilité, d'adaptation, d'improvisation et d'innovation.

Dans mon cas, le terrain envisagé était devenu inaccessible par le refus de certains leaders des communautés de m'y autoriser en raison des craintes ou des risques qu'aurait suscités ma présence. J'aurais pu en faire fi, mais à quel prix ? Bien que je n'aie pas pu accéder à certaines communautés, j'ai néanmoins pu effectuer des entretiens avec des autorités communautaires à l'extérieur et dans des lieux sécuritaires, comme le siège du Parlement xinka.

On m'a également invitée à observer différents événements relatifs aux Xinkas et à la défense de leur territoire. Lors de ce premier séjour en région xinka, j'ai pu visiter une demi-douzaine de communautés xinkas et réaliser une douzaine d'entretiens avec des leaders xinkas de 9 communautés différentes. J'ai observé plus de 20 événements publics impliquant des autorités ou des communautés xinkas sur la question minière, dont des consultations municipales et des rassemblements célébrant l'anniversaire de la tenue d'une consultation dans une municipalité ou encore une décision favorable de la Cour constitutionnelle. J'ai assisté à des audiences publiques dans les tribunaux concernant des plaintes relatives au non-respect du droit à la consultation ou bien des cas de criminalisation, d'attaque et de contamination ainsi que des activités relatives à la gouvernance autochtone et aux enjeux miniers.

Ce premier séjour m'a permis de collecter des données pour mon mémoire de maîtrise (Langlois, 2016), qui démontre comment la résistance à la mine Escobal a participé à la formation du peuple xinka comme nouvel acteur politique au Guatemala.

## 5.2 Deuxième séjour : sur la possibilité de construire une recherche collaborative

Retournant au Parlement xinka en décembre 2016 lors d'un séjour de courte durée, j'ai présenté un résumé oral de mon mémoire de maîtrise aux membres de la *junta* et évoqué le désir de poursuivre mon enquête sous la forme d'une recherche doctorale. Dans l'optique de tendre vers une justice cognitive (Piron, 2014), de diminuer les asymétries économiques et de favoriser la participation de Xinkas à mon enquête, j'ai évoqué la possibilité d'offrir une bourse d'études (en partageant ma bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines) à une ou deux personnes pour accompagner ma recherche.

Un membre de la *junta* m'a répondu que ce serait impossible : selon les membres de la *junta*, il n'y avait personne disposant d'un niveau d'éducation suffisant pour ainsi m'épauler, en raison de l'accès problématique à l'éducation dans ce pays, particulièrement en région rurale. Les membres de la *junta* ont également écarté la proposition de rémunérer des personnes. Il est fréquent au Guatemala que des personnes, des organisations ou des communautés autochtones fassent l'objet de critiques émanant d'individus associés à l'élite et aux secteurs hégémoniques quant à une potentielle rétribution – provenant de fonds de la coopération internationale ou d'agents étrangers. Cette stratégie cherche ainsi à retirer aux personnes et aux peuples autochtones toute légitimité et à nier l'agentivité collective propre à leur action. Par conséquent, il était préférable que les personnes s'impliquent de façon volontaire dans mon enquête de terrain. Cela assurerait aussi que la participation au projet se fasse sur la base d'un intérêt authentique quant aux enjeux xinkas, et non dans un but pécuniaire.

Don Mateo, autorité ancestrale de la communauté de Santa Ana Nixtiquipaque et représentant celle-ci au Parlement xinka, m'a accompagnée tout au long des discussions pour moduler le projet. Grâce à l'échange d'idées, un projet s'est dessiné visant à documenter les histoires orales et les traditions xinkas. Dans cette version, la *junta* acceptait volontiers ma contribution financière pour couvrir les frais de transport et de nourriture engagés pour mener des entrevues sur la culture xinka dans les communautés.

Ensemble, nous avons esquissé un plan d'action comptant sur le recrutement de bénévoles pour collecter des données dans chaque département et communauté xinka. L'équipe aurait son bureau dans une salle libre du rez-de-chaussée de l'édifice du Parlement. Le coordonnateur a même offert d'y donner un coup de balai et de peinture pour la mettre en bon état, l'endroit étant à l'époque envahi de chauves-souris. Je me suis engagée à fournir le matériel électronique nécessaire aux activités de recherche : un ordinateur, un enregistreur, un téléphone cellulaire et un appareil photo. L'enthousiasme était vif et palpable. J'étais emballée et pleine de confiance à l'idée de poursuivre la discussion. Cependant, je n'avais pas terminé ma scolarité du programme doctoral de l'Université d'Ottawa et l'échéancier de ma recherche était encore incertain. J'ai conclu la rencontre en avançant que le projet pourrait probablement débiter un an plus tard.

### **5.3 Troisième séjour : sur la difficulté, ou l'impossibilité, de faire de la recherche collaborative**

À l'hiver 2018, je suis revenue au Guatemala avec l'idée de mener ce projet de recherche doctorale en collaboration avec le Parlement xinka et selon le plan de travail décrit ci-dessus. Entre les deux séjours au Guatemala, j'avais maintenu le lien avec le Parlement xinka grâce à des échanges avec le coordonnateur. Une relation de confiance et d'engagement s'était construite depuis mon premier séjour en 2014.

Quelques semaines après ma demande, j'ai été invitée au siège du Parlement xinka pour rencontrer des membres de sa *junta*. Lorsque je suis arrivée, les représentants xinkas étaient en pleine réunion avec les coordonnateurs du recensement national afin de les sensibiliser aux particularités de l'appartenance xinka en prévision dudit recensement<sup>8</sup>. J'ai pu m'entretenir avec les membres du Parlement une fois cette réunion terminée.

Le président m'a présentée avant de me donner la parole. Inspirée par les études sur la résurgence autochtone et par les principes de recherche en milieu autochtone, j'ai exposé mon désir de mener une recherche collaborative avec le Parlement sur un sujet qui correspondrait aux besoins de ses communautés. J'ai fait une parenthèse pour me dissocier des études « extractivistes » qui sont faites sur les peuples autochtones sans rien leur donner en retour et pour exprimer l'importance pour moi de les intégrer dès l'élaboration de l'objet de recherche. J'ai rappelé ce qui avait été discuté l'année précédente et donné des exemples de ce qui pouvait être fait : par exemple, recueillir les histoires orales des personnes âgées,

cartographier la présence xinka dans la région, produire des vidéos ou des photos de témoignages locaux, etc. À la fin de ma présentation, je leur ai demandé ce qu'ils en pensaient.

Un silence s'est ensuivi, qu'a rompu un membre de la *junta* : « *Seño, lo siento por mencionarlo así, pero no entiendo. ¿Usted necesita algo de nosotros, o nosotros de usted?* » (Madame, je vous demande pardon, mais je ne comprends pas. Est-ce vous qui attendez quelque chose de nous ou c'est nous qui devons attendre quelque chose de vous?) [Trad. libre]. Les autres personnes présentes ont murmuré et hoché la tête en guise d'approbation. Cette prise de parole – à l'instar du silence et des chuchotements – démontrait l'échec de ma présentation et, plus largement, de ma démarche. Debout à mes côtés, le président du Parlement m'a regardée et m'a dit humblement, avec le calme, l'empathie et la compréhension qui le caractérisent, qu'il faudrait que je revienne avec quelque chose de plus concret à leur proposer.

Cet événement a constitué pour moi un retour à la réalité (*reality check*) sociale ethnographique dans ma tentative d'appliquer, à un terrain au Guatemala, les principes éthiques de l'EPTC pour une recherche avec des peuples autochtones au Canada. Réfléchissant sur ce « rendez-vous manqué » avec les autorités xinkas, j'ai choisi de transformer cet échec quant à l'application de la théorie à la réalité pour le considérer comme un apprentissage m'ayant conduit à revoir mes choix face à la réalité du terrain. Cet épisode ethnographique est évocateur des limites d'une recherche collaborative en contexte inégal, traversé par des asymétries multiples, et que j'analyserai dans la prochaine section.

## 6. Discussion : Retour sur les paramètres d'un (*des*)*encuentro* ethnographique

Les événements relatés, qui peuvent être considérés de prime abord comme des refus du terrain, m'apparaissent aujourd'hui plutôt comme une équivoque. Celle-ci, avance l'anthropologue Eduardo Viveiros de Castro (2004), agit en faisant de l'expérience relationnelle de la différence un moyen permettant l'objectivation et la compréhension d'autres modes. La réaction de mes interlocuteurs et interlocutrices de terrain m'a amenée à revoir ma démarche et les cadres théoriques qui m'avaient guidée initialement, avec une meilleure connaissance du sujet de la recherche.

Faisant usage de réflexivité, j'analyserai de façon critique dans cette section les refus des personnes sur le terrain comme des (*des*)*encuentros*. En espagnol, *desencuentro* se comprend comme l'échec d'une rencontre (*encuentro*) parce qu'elle n'a pas eu lieu ou n'a pas su répondre aux attentes. Le *desencuentro* se traduit par « rendez-vous manqué » ou « rencontre ratée », où le qualificatif « raté » ne fait pas simplement référence au fait de ne pas parvenir à atteindre quelqu'un ou quelque chose à temps, mais au fait de ne pas atteindre la cible visée, de ne pas mener quelque chose à bien, de ne pas réussir ce qui est entrepris.

Sur le plan sémiotique, nous dit Juan Alonso Aldama (2013), le *desencuentro*, à l'instar du malentendu, ne découle pas d'un conflit ou d'un désaccord, mais relève d'une approche contractuelle et appelle à la reconfiguration d'un accord potentiel. Les deux concepts réfèrent à des sens différents donnés à un même objet. J'écris (*des*)*encuentro* pour questionner le caractère négatif du préfixe *des-*, car il y a derrière le (*des*)*encuentro* un caractère processuel et relationnel implicite qui sous-tend la possibilité d'une entente entre les parties, mais qui ne se concrétise pas. Pour se retrouver et se mettre d'accord, arriver à la même place au bon moment, encore faut-il être capables de communiquer avec des mots qui soient compris par toutes les parties.

Le malentendu se présente comme une forme de compréhension qui prend une direction autre que celle anticipée et permet d'accéder aux différents points de vue des parties qui interagissent; en ce sens, le malentendu devient productif (Mörrike, 2016). Ainsi, le malentendu est-il à l'origine de la compréhension (de Pury, 1998). Il a un potentiel heuristique puisqu'il permet d'accéder à un autre mode de compréhension, tout en questionnant le sien. Lorsqu'il implique l'anthropologue vis-à-vis de

ses interlocuteurs, le malentendu productif ouvre la possibilité de changer de comportements pour s'adapter à autrui (de Pury, 1998) et, ce faisant, pour le comprendre. Ainsi, en renvoyant à la possibilité d'une rencontre à venir, le *(des)encuentro* implique une temporalité et un espace qui seraient à partager et, comme le malentendu productif, il appelle les deux mondes à « s'explique[r] et se confronte[r], se découvrant différents » (La Cecla et collab., 2002, p. 14).

Je considère le *(des)encuentro* ethnographique comme un « moment », pour éviter de le fixer afin d'analyser les conditions (absentes ou présentes) ayant présidé à sa venue. Comme le malentendu productif, le *(des)encuentro* ne signifie pas la fin des communications entre les parties : l'interaction sociale peut être maintenue par le désir de se rencontrer, de se comprendre. À l'instar de l'équivoque, le *(des)encuentro* appelle à la rencontre de l'Autre : « *Equivocation is not that which impedes the relation, but that which founds and impels it: a difference in perspective* » (Viveiros de Castro, 2004, p. 10). En ce sens, le *(des)encuentro* ethnographique a représenté l'occasion de faire preuve de réflexivité afin de mieux comprendre le contexte interne du Parlement ainsi que les conditions dans lesquelles faire de la recherche avec les Xinkas devient (in)désirable et (im)possible.

Au vu de mon objectif initial, qui était de construire un projet de recherche collaborative avec le Parlement xinka, il n'y a pas eu « rencontre ». Alors que je m'étais concentrée sur les inégalités structurelles de la recherche (Piron, 2014), j'avais sous-évalué certains points cruciaux tels que les temporalités distinctes dans lesquelles nous évoluions, les distances géographiques et les asymétries sociales qui nous séparaient, ainsi que nos visions contrastées de ce que collaboration signifie. Cette expérience a fait surgir les limites de la recherche collaborative dans un contexte marqué par tant d'inégalités et de différences d'intérêts, de priorités, de ressources, de disponibilité et de sécurité.

## 6.1 Temporalités

Premièrement, en ce qui a trait à la temporalité, les membres du Parlement que j'ai rencontrés venaient à peine d'être élus : les mandats du président et du vice-président sortants avaient été renouvelés, mais tous les autres postes étaient occupés par de nouvelles personnes qui n'avaient pas encore eu de rencontres formelles avec les autres membres du conseil de direction du Parlement. L'action et les préoccupations de ces nouvelles autorités xinkas se concentraient principalement sur les questions concernant leur communauté. Ma proposition relative à des enjeux plus globaux pour les Xinkas et le Parlement, soit effectuer une recherche collaborative sur l'identité xinka, exigeait une discussion collective préalable pour bien soupeser mes questions et ma proposition.

Cela souligne l'importance de prendre en compte la temporalité des processus communautaires. Alors que je me sentais contrainte par les échéanciers de mon université ainsi que par les processus éthiques et méthodologiques à mettre en place préalablement au séjour de travail, le Parlement xinka et ses autorités avaient leurs propres impératifs et perceptions du temps nécessaires à la réalisation de leurs diverses activités.

Les membres du Parlement sont élus par leur communauté pour les représenter pour une période de deux ans. Les communautés xinkas sont en régions rurales ou semi-urbaines. Ce sont principalement des agriculteurs, des éleveurs de bétail, de petits entrepreneurs ou des femmes souvent responsables de la charge du travail relatif au foyer, comme les soins à la famille ou la production horticole et animale pour l'autosubsistance ou la revente locale, parfois elles-mêmes aussi entrepreneurs. L'implication – entièrement bénévole – comme autorité dans leur communauté et au Parlement vient s'ajouter à leur activité économique principale, aux responsabilités familiales, aux études à temps partiel, etc. Comme il en est le cas parfois pour les personnes assumant la présidence du Parlement, les élus vont jusqu'à délaissier complètement leur occupation régulière pour remplir adéquatement leur rôle d'autorité communautaire le temps de leur mandat : les membres de leur famille ou de leur communauté viennent alors les appuyer dans leur occupation économique. Il n'est pas rare que les autorités du Parlement

xinka soient aussi membres de la *junta* de leur communauté et participent comme représentants xinkas à d'autres instances autochtones ou gouvernementales.

Il y a donc derrière la figure de la *junta* toute une organisation sociale qui se construit sur une multitude de temporalités individuelles, familiales, communautaires et organisationnelles. Il faut parfois plusieurs mois avant que les autorités nouvellement élues puissent prendre connaissance de leurs nouvelles fonctions et se les approprier pleinement. Face à des demandes comme les miennes, il peut paraître prudent de ne pas se prononcer, d'émettre des réserves – comme cela a été le cas lorsque l'accès à certaines communautés m'a été refusé en 2015 – ou encore de reporter la prise de décision à un moment où il y aura suffisamment d'informations pour la prendre collectivement.

Ensuite, les rencontres de la *junta* ayant lieu généralement une fois par mois, l'agenda se remplit rapidement et des choix doivent être faits en fonction des priorités et des demandes du moment. Les membres traitent de nombreux sujets qui préoccupent les communautés et le Parlement à travers le territoire – notamment, la résistance à la mine Escobal – et ils doivent aussi remplir des obligations administratives. La prise de décision par consensus, une forme privilégiée par le Parlement – qui s'appelait à l'origine *Consenso de los pueblos xinkas*<sup>10</sup> –, est une méthode qui requiert du temps et de la réflexion.

Par ailleurs, les membres du Parlement xinka sont régulièrement la cible d'attaques. À titre d'exemple, dans les quatre premiers mois de 2021 uniquement, cinq membres du Parlement ont été victimes d'attaques diverses. La nécessité de se coordonner pour réagir rapidement pèse sur une temporalité marquée par l'urgence et par l'imprévisibilité.

Pour qu'il y ait rencontre (*encuentro*), il faut au minimum que les temporalités de part et d'autre soient synchrones et que le temps nécessaire à atteindre les objectifs de la rencontre corresponde au temps accordé. La recherche universitaire occupe une plus longue ponctuelle par des délais administratifs ponctuels, tout en figurant au bas de l'ordre des communautaires puisque les bénéfices qui en découlent pour les communautés peuvent apparaître lointains et abstraits. Dans un contexte d'urgence face à la menace minière, de renouvellement des autorités communautaires et de priorités multiples, il n'était pas possible de donner une réponse immédiate à ma requête, dans l'état où je l'avais présentée. Ma demande devait être plus concrète. Il n'était pas question pour eux de rédiger un projet de recherche. En outre, quelles étaient mes attentes et demandes face au Parlement xinka?

Cela rejoint un autre point. L'éthique de la recherche en milieu autochtone souligne l'importance de mettre en place un protocole coconstruit par les parties pour refléter les besoins, les responsabilités et les rôles de chacune (Asselin et Basile, 2012). À cette fin, il est recommandé que le conseil de direction de la communauté mandate une personne responsable de la recherche pour faire le lien entre la communauté et le chercheur ou la chercheuse. L'absence de comité ou de point de contact pour la recherche au Parlement xinka rendait difficile l'élaboration commune d'un protocole de recherche.

## 6.2 Distance(s)

En outre, la distance géographique et temporelle qui nous séparait ne permettait pas d'avoir un accès régulier aux espaces informels, fort utiles pour tester des idées, pour prendre le pouls de la situation et des ressentis, pour constater des changements dans le contexte, pour adapter les outils de la recherche, pour développer une compréhension et une connaissance mutuelles et, enfin, pour rappeler sa présence et ses demandes en attendant d'invitations plus formelles.

Une très grande distance économique, « culturelle, géographique, linguistique, sociale, aussi bien que la dimension affective » (Bellier, 2002, p. 3) combinée à l'absence de personnes-ressources ou de structures internes consacrées à la recherche ont rendu difficile l'application de méthodologies collaboratives.

Enfin, l'absence de chercheurs et chercheuses autochtones au sein du Parlement xinka ne m'a pas permis de réunir les conditions d'une collaboration éthique (Gentelet, 2009).

Ainsi, dans un contexte où le chercheur ou la chercheuse n'est pas en mesure de rester à proximité de ses partenaires sur le terrain sur une longue période, il s'avère difficile de construire une recherche collaborative ou participative avec ceux-ci. Cela ne signifie pas qu'une recherche soit indésirable. Simplement, un modèle horizontal de recherche n'est pas idéal, étant donné les différences entre les parties en matière de distances sociale, économique et géographique, ainsi que de temporalités et de priorités. En ce sens, une reconfiguration des responsabilités de l'anthropologue permettrait une meilleure distribution des ressources et des tâches afin de ne pas engorger l'organisation du terrain ou dévier de la mission.

Cette expérience m'a révélé deux points. D'une part, l'absence d'acceptation en bloc d'une proposition ne signifie pas son rejet en entier ni celui de la personne qui la porte. Il peut en découler une invitation explicite ou tacite à revoir les paramètres pour ajuster la distance relative entre le chercheur ou la chercheuse et le terrain. D'autre part, il s'agit, pour reprendre les oxymorons d'Albera (2001), de faire en sorte que l'anthropologue arrive à se mouvoir et à trouver la juste mesure entre les paradoxes d'un terrain miné : entre distance et proximité, observation et participation, ancrages et errances, interaction et répulsion, coordination et distanciation. En faisant appel à l'écoute, à l'ouverture, à l'humilité, à l'empathie et au respect entre les parties, le *(des)encuentro* permet la construction d'une relation, malgré – ou même grâce à – ces paradoxes.

### 6.3 Risques

L'anthropologue Stuart Kirsch (2018) signale que des risques pourraient découler pour des personnes autochtones en conflit avec une compagnie minière si elles participent à une recherche ou nuire à la poursuite de leurs objectifs (Coumans, 2011) – plus encore s'ils sont dans un rapport de pouvoir qui les désavantage. Dans le cas des Xinkas, étant donné leur rapport antagonique avec l'entreprise minière et les élites locales (Aguilar-Støen, 2014) et l'existence de multiples recours juridiques par ou contre eux, les risques sont bien réels et doivent être mesurés.

Pour Christophe Broqua (2009), la distance entre l'ethnologue et les personnes enquêtées en terrain militant est révélatrice de la « distance séparant ceux qui sont affectés dans leur chair de ceux qui, par leur engagement, leur proximité affective, leur empathie ou leur désir ardent de comprendre, le sont aussi, mais différemment » (p. 12). Cette distance relative témoigne de la répartition des risques entre l'anthropologue et ses interlocuteurs, de la souffrance du vécu et des privilèges distincts.

### 6.4 Une relation basée sur des valeurs communes

Les *(des)encuentros* ont mis en évidence la distance, mais aussi la relation de proximité entre moi et les membres du Parlement xinka à travers les valeurs d'empathie, d'humilité, de solidarité, ainsi que de respect, de réciprocité et de relationalité qui caractérisent la recherche autochtone (Steinhauer, 2001, citée dans Wilson, 2008). Le *desencuentro*, souligne Aldama (2013), n'est pas synonyme de conflit, mais plutôt la conséquence de son contraire, soit l'harmonie ou la recherche d'un accord. Il est le résultat d'une interaction imparfaite qui appelle à être corrigée, ce qui requiert que les parties procèdent à un ajustement afin d'arriver à l'intercompréhension, exactement comme l'incident relaté en fait foi.

Si mes partenaires et moi n'avons jamais signé d'entente ou de protocole de recherche concernant les modalités de collaboration ou de reconnaissance de la propriété des savoirs, nous avons construit une relation marquée par le respect et la confiance, qui a donné lieu à des échanges constructifs entre nous, à des invitations et à des visites multipliées au Parlement xinka, à ses activités et dans ses communautés.

En se montrant ouvert aux critiques et à l'écoute des préoccupations, l'anthropologue peut participer à la reconnaissance des savoirs autochtones et à la coconstruction de connaissances avec ses interlocuteurs et interlocutrices. Dans un contexte de « terrain miné », compte tenu des risques impliqués, une telle attitude s'avère essentielle.

## Conclusion

Cet article s'est penché sur les enjeux éthiques et méthodologiques d'une recherche en terrain autochtone au Sud. En tant que chercheur ou chercheuse non autochtone, comment rompre avec la violence coloniale continue envers les peuples autochtones, honorer leurs systèmes de connaissances et appuyer les efforts de décolonisation? Inspirée par les études d'auteurs et auteures autochtones portant sur la décolonisation de la recherche et par l'Énoncé de principes en matière de recherche autochtone (CRSH, 2014), j'ai souhaité appliquer ces enseignements à ma recherche dans un esprit de justice épistémique (Piron, 2014) et de coconstruction des connaissances.

En relatant la forme des refus manifestés sur le terrain, cet article a abordé les enjeux méthodologiques, éthiques et politiques d'une recherche menée dans un champ de mines social (Rodríguez-Garavito, 2011) en territoire autochtone. En évoquant des moments de *desencuentro* (« rendez-vous manqué ») (Aldama, 2013) vécus dans le cadre d'une relation ethnographique marquée par le « rapport inégal qui se noue entre l'enquêteur et les enquêtés » (Fassin, 2008a, p. 9), l'article a mis en évidence le potentiel herméneutique de l'équivoque (Viveiros de Castro, 2004), qui amène à saisir les risques et les implications de l'agir en terrain miné (Albera, 2001), à questionner ses choix théoriques ou méthodologiques de recherche pour comprendre sa position comme chercheur ou chercheuse plus ou moins proche de ses interlocuteurs et interlocutrices. Je suggère qu'il est possible, en faisant usage de réflexivité, de transformer un (*des*)*encuentro* en une possibilité d'*encuentro* (rencontre) qui mène à une compréhension plus riche et plus fine des enjeux vécus.

En outre, dans le contexte asymétrique qui caractérise la recherche comptant sur un terrain autochtone ou un terrain au Sud, l'article a discuté les différences de temporalités et les enjeux générés par la distance entre la chercheuse et ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain, ainsi que l'importance de saisir les risques pour ces derniers.

Enfin, pour mener à bien une enquête respectueuse des principes de la recherche en contexte autochtone, même si une forme collaborative ou horizontale ne peut pas toujours être assurée, les champs de mines sociaux autochtones requièrent l'adoption des valeurs de respect, de réciprocité et de relationalité (Wilson, 2008), ainsi qu'une attitude de dialogue et de consultation (Menziés, 2001) de la part de l'anthropologue vis-à-vis de ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra être attentif aux rapports de pouvoir, aux privilèges et aux contraintes que ceux-ci et celles-ci expérimentent. En faisant preuve d'humilité et d'écoute, l'anthropologue peut construire une recherche stratégique pour les peuples autochtones (Ray, 2012) attentive aux expériences contemporaines de colonisation et de résistance ainsi qu'aux risques susceptibles d'affecter les participants et participantes autochtones de sa recherche.

Sur mon terrain, ce sont précisément les moments de malaise ethnographique qui ont été les plus puissants pour saisir les enjeux auxquels font face le Parlement xinka, ses communautés et ses membres par rapport au conflit social autour de la mine Escobal. Selon mon expérience, les (*des*)*encuentros* générés par ces inconforts ethnographiques ouvrent la voie à d'autres possibilités d'interprétation des enjeux et à la (co)construction de connaissances.

## NOTES

- 1 L'expression « peuples autochtones » réfère à des populations caractérisées par leur « rapport au territoire (précédant la conquête ou dont ils ont été privés par les politiques assimilationnistes), par la disposition d'institutions propres (langue, éducation, justice et gouvernance) et par la marginalité dans les sociétés dominantes des États-nations » (Bellier, 2009, paragr. 6). La notion de « peuple » comprise dans l'expression permet de « poser la question du sujet politique dans le cadre d'un rapport juridique à l'État et à la souveraineté » (Ibid., paragr. 6).
- 2 Si la France a tardé à institutionnaliser ces approches éthiques, c'était surtout dans le but de maintenir une posture objectivante entre le ou la sociologue et les sujets étudiés afin de rompre avec le sens commun et de dévoiler des savoirs nouveaux sur la réalité sociale (Fassin, 2008b).
- 3 Selon le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC, 2024), les Premières Nations sont l'un des trois peuples autochtones reconnus au Canada, avec les Inuit et les Métis. Il y a plus de 630 communautés des Premières Nations, qui représentent plus de 50 nations et 50 langues autochtones, pour un total de 1 127 010 personnes, selon le recensement de 2021. Les Inuit représentent 69 705 personnes réparties dans 4 régions de l'Arctique canadien et les Métis comptent une population de 585 110 à travers le pays. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>
- 4 Bien que n'étant pas exclusive aux conflits environnementaux (Doran, 2015), la criminalisation de la protestation se présente directement ou indirectement comme une forme juridique à l'intérieur de laquelle l'autonomie et l'immunitisation des décisions économiques sont déterminées. On voit ce phénomène clairement à l'œuvre lors de chantiers d'extraction de ressources naturelles (Terwindt et Schliemann, 2017).
- 5 Le Réseau de solidarité avec le peuple du Guatemala (en français) est une ONG étatsunienne de solidarité internationale créée en 1981 pour coordonner l'activisme contre le soutien des États-Unis au régime guatémaltèque et ses politiques violentes. Depuis 2000, NISGUA accompagne des personnes survivantes de massacres ainsi que des défenseurs et défenseuses du territoire et des droits de la personne.
- 6 Pour des questions de confidentialité et de sécurité, l'identité des personnes interviewées est anonymisée.
- 7 En français : Commission diocésaine pour la défense de l'environnement.
- 8 En prévision du recensement de 2018, le Parlement xinka avait démarré une campagne d'auto-identification dans le sud-est pour éviter un nouvel « ethnocide statistique » (Dary Fuentes, 2010).
- 9 L'équivoque n'est pas ce qui fait obstacle à la relation, mais ce qui la fonde et la pousse : une différence de perspective. [Trad. libre]
- 10 En français : Consensus des peuples xinkas.

## RÉFÉRENCES

- Aguilar-Stoen, M. (2014). Staying the same: transnational elites, mining and environmental governance in Guatemala. Dans B. Bull et M. Aguilar-Stoen (dir.), *Environmental politics in Latin America: Elite dynamics, the left tide and sustainable development* (p. 131-149). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315764276>
- Aguilar-Stoen, M. et Sveinsdóttir, A. G. (2022). Punching above their weight: Opposition to mining and Xinka politics in Guatemala. *Geoforum*, 148, article 103661. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2022.11.003>
- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13. <https://doi.org/10.3917/ethn.011.0005>
- Aldama, J. A. (2013). Desencuentros, malentendidos e incomprensiones. *Tópicos del seminario*, 30, 17-37. [https://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S1665-12002013000200002&script=sci\\_arttext](https://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S1665-12002013000200002&script=sci_arttext)
- Anzueto, M.-A. (2014). Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala. *Études internationales*, 45(4), 601-624. <https://doi.org/10.7202/1030131ar>
- Asselin, H. et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones : qu'en pensent les principaux intéressés? *Éthique publique*, 14(1). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.959>
- Batianga-Kinzi, S. (2014). L'ethnographie au risque de l'agression : expérience de terrain à risque. *Anthropologie & développement*, 40-41, 87-97. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.302>

- Battiste, M. (1998). Enabling the autumn seed: Toward a decolonized approach to Aboriginal knowledge, language, and education. *Canadian Journal of Native Education*, 22(1), 16-27. <https://doi.org/10.14288/cjnc.v22i1.195792>
- Bellier, I. (2002). Du lointain au proche : réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques. Dans C. Ghasarian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (p. 1-15). Armand Colin.
- Bellier, I. (2009). *Autochtone*. EspacesTemps.net. <https://www.espacestems.net/articles/autochtone>
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, 2, 109-124. <https://doi.org/10.3917/gen.075.0109>
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). (2014). *Énoncé de principes en matière de recherche autochtone*. Gouvernement du Canada. [https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/policies-politiques/statements-annonces/indigenous\\_research\\_recherche\\_autochtone-fra.aspx](https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/statements-annonces/indigenous_research_recherche_autochtone-fra.aspx)
- Coumans, C. (2011). Occupying spaces created by conflict: Anthropologists, development NGOs, responsible investment, and mining. *Current Anthropology*, 52(S3), S29-S43. <https://doi.org/10.1086/656473>
- Couture, C., Bednarz, N. et Barry, S. (2007). Multiples regards sur la recherche participative : une lecture transversale. Dans M. Anadón (dir.), *La recherche participative : multiples regards* (p. 205-221). PUQ.
- Csupor, I. et Ossipow, L. (2012). Des pauvres, partenaires d'une recherche sur l'aide sociale? Asymétrie dans la constitution des partenariats et dans la restitution des résultats. *Pensée plurielle*, 2, 139-151. <https://doi.org/10.3917/pp.030.0137>
- Fuentes, C. D. (2010). *Unidos por nuestro territorio: Identidad y organización social en Santa María Xalapán*. Editorial Universitaria, Universidad de San Carlos de Guatemala.
- de Pury, S. (1998). *Traité du malentendu : théorie et pratique de la médiation interculturelle en situation clinique*. Les empêcheurs de penser en rond.
- Doran, M.-C. (2015). La criminalisation de l'action collective dans la crise actuelle des droits humains en Amérique latine. *Revue québécoise de droit international*, hors-série, 221-246. <https://doi.org/10.7202/1067948ar>
- Fassin, D. (2008a). Introduction : l'inquiétude ethnographique. Dans A. Bensa et D. Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête* (p. 7-15). La Découverte.
- Fassin, D. (2008b). L'éthique, au-delà de la règle. *Sociétés contemporaines*, 3, 117-135. <https://doi.org/10.3917/soco.071.0117>
- Gentelet, K. (2009). Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 143-153. <https://doi.org/10.7202/039770ar>
- Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (2010). *La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.
- Kirsch, S. (2018). *Engaged anthropology: Politics beyond the text*. University of California Press.
- Kovach, M. (2015). Emerging from the margins: Indigenous methodologies. Dans L. Brown et S. Strega (dir.), *Research as resistance: Revisiting critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches* (2<sup>e</sup> éd., p. 43-64). Canadian Scholars.
- La Cecla, F., Augé, M. et Augé, M. (2002). *Le malentendu*. Balland.
- Langlois, M. D. (2016). *Mouvement identitaire autochtone et mines: le peuple xinca et sa résistance à l'exploitation minière dans le sud-est du Guatemala*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en science politique. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/8897>
- Menzies, C. R. (2001). Reflections on research with, for, and among Indigenous peoples. *Canadian Journal of Native Education*, 25(1). <https://doi.org/10.14288/cjnc.v25i1.195900>
- Mihesuah, D. A. (2005). *So you want to write about American Indians? A guide for writers, students, and scholars*. University of Nebraska Press.

- Mörike, F. (2016). Working misunderstandings and notions of collaboration. *Civilisations*, 1, 145-160. <https://doi.org/10.4000/civilisations.4081>
- Papinot, C. (2007). Le «malentendu productif». *Ethnologie française*, 37(1), 79-86. <https://doi.org/10.3917/ethn.071.0079>
- Piron, F. (2014). La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique. *SociologieS*, dossiers. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4728>
- Ray, L. (2012). Deciphering the “Indigenous” in Indigenous methodologies. *AlterNative*, 8(1), 85-98. <https://doi.org/10.1177/117718011200800107>
- Rodríguez-Garavito, C. (2011). Ethnicity.gov: Global governance, indigenous peoples, and the right to prior consultation in social minefields. *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 18(1), 263-305. <https://doi.org/10.2979/indiglolegstu.18.1.263>
- Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche. (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 2022*. Gouvernement du Canada. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- Smith, L. T. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. Zed Books Ltd.
- Sveinsdóttir, A. G., Aguilar-Støen, M. et Bull, B. (2021). Resistance, repression and elite dynamics: Unpacking violence in the Guatemalan mining sector. *Geoforum*, 118, 117-129. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2020.12.011>
- Terwindt, C. et Schliemann, C. (2017). *Supporting civil society under pressure: Lessons from natural resource exploitation*. Heinrich Böll Stiftung.
- Viveiros de Castro, E. (2004). Perspectival anthropology and the method of controlled equivocation. *Tipiti*, 2(1), article 1. <https://doi.org/10.70845/2572-3626.1010>
- Wilson, S. (2008). *Research is ceremony: Indigenous research methods*. Fernwood Publishing.